



BM n° 43

### **Sommaire :**

*Page 1: Edito*

*Page 2 : Etat Civil*

*Page 3: Infos Economiques*

*Page 5 : Infos Pratiques*

*Page 6 : Infos Diverses*

*Page 8 : Le Petit Journal  
des Associations*

*Page 15 : Comptes rendus  
du Conseil municipal*

**Directeur de la Publication**  
**Jean-Claude Landet, Maire**

**Rédaction, maquette,  
photos :**  
**Commission**  
**Communication**

Chers Amis Saint-Léonnais,

Le mandat municipal arrive à son terme et je vais tout simplement vous rappeler les actions que nous avons menées au cours de l'année 2013.

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires s'est déroulée dans de très bonnes conditions grâce au concours des enseignants, du Personnel Communal et des ALAE.

Dans la cour des Grands, nous avons procédé à la pose de panneaux de basket et complété l'aire de jeux au grand bonheur des enfants dès la sortie des classes ainsi que les mercredis après-midis, et les week-ends.

La pose de coussins berlinois et l'aménagement de la circulation Place de la République apportent un peu plus de sécurité au centre du village. Nous avons également aménagé l'allée centrale du cimetière de Saint-Léon en attendant la mise en place du Columbarium. Le changement du véhicule municipal s'imposait, le C15, après 10 ans de bons et loyaux services arrivait au bout de ses capacités. L'aménagement du rez-de-chaussée du foyer Rural va permettre d'accueillir le Relais d'Assistante Maternelle dès le mois de février. Le travail de nos artisans locaux et du personnel communal est remarquable, l'inauguration est prévue pour le 3 février.

Pour terminer, les travaux du tout-à-l'égout vont commencer le 27 janvier dans le village : rue de la République, Chemin du Moulin et le Quartier de Lasserre. Ainsi, l'ensemble du Bourg de Saint-Léon sera totalement assaini donc relié à nos deux stations d'épuration.

Les élections municipales sont prévues le 23 mars prochain. Notre commune a plus de 1 000 habitants, le mode de scrutin va changer. Vous trouverez à l'intérieur du bulletin les modalités à prévoir. C'est un scrutin de liste avec représentation proportionnelle qui doit respecter la parité homme-femme. Il s'agit de listes bloquées qu'il ne faudra pas surcharger, pas rayer, pas de panachage. Si le bulletin comporte un seul signe, il deviendra nul.

Je compte sur le civisme et le sérieux de tous pour un bon déroulement de cette échéance à venir.

Je tiens à remercier les associations et les bénévoles qui les animent ainsi que l'ensemble du Personnel Communal pour son sérieux et son dévouement tout au long de l'année au service des Administrés de notre Commune.

A vous tous, enfin, j'adresse mes vœux les plus sincères pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Le Maire,

Jean-Claude LANDET

**NAISSANCES :**

|                            |            |
|----------------------------|------------|
| BROU Basile                | 30/04/2013 |
| CAZES Maël                 | 29/05/2013 |
| CHETRIT Lirone             | 12/05/2013 |
| COURANT Tylann             | 24/07/2013 |
| CRETON Stella              | 29/11/2013 |
| DARROUZET Maxime           | 25/06/2013 |
| DEGEORGE Jules             | 08/08/2013 |
| DESQUINES Ambre            | 25/03/2013 |
| DOMIS Emma                 | 06/12/2013 |
| ESCAUT Charlie             | 27/05/2013 |
| FACHE Saël                 | 25/09/2013 |
| HOUY CAZAUX Victoria       | 17/11/2013 |
| KONE THEVENET Ivan-Tidjane | 02/11/2013 |
| LANGUILLE Amaury           | 20/10/2013 |
| MICHAUD Zoé                | 06/03/2013 |
| PIE Soen                   | 28/10/2013 |
| PRAT Mathilde              | 12/04/2013 |
| PREVOT Enzo                | 31/10/2013 |
| RAMOS Sofia                | 16/03/2013 |
| RENARD Apolline            | 04/03/2013 |
| SARLABOUS Chloé            | 23/09/2013 |
| WENDLING Thaïs             | 11/04/2013 |

**MARIAGES :**

|                                             |            |
|---------------------------------------------|------------|
| ARTHEIX-ALTHABEGOÏTY Nicolas & ABADIE Sarah | 24/08/2013 |
| CAVE Steve & DUMEAUX Pauline                | 30/03/2013 |
| FERCHAUD Sébastien & MARTY Stéphanie        | 24/08/2013 |
| GALINOU François & LABELLE Jacqueline       | 15/06/2013 |
| MERILHOU Vincent & BRUNIE Caroline          | 29/06/2013 |
| TOUZEAU Stéphane & GALAN Joëlle             | 07/09/2013 |

**DECES :**

|                               |            |
|-------------------------------|------------|
| ANDRAU - FUZIES Marie-Thérèse | 27/08/2013 |
| COT André                     | 05/10/2013 |
| FOURNIER Muriel               | 19/09/2013 |
| SERVES – LEGRAND Marguerite   | 13/03/2013 |

|                                             |                                                                                          |                                                               |
|---------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| <b>MEDICAL &amp; URGENCES</b>               |                                                                                          |                                                               |
| Centre Anti Poisons de Toulouse             |                                                                                          | 05 61 77 74 47                                                |
| CESSES Jérôme                               | Kiné                                                                                     | 05 62 18 34 33<br>06 18 07 72 64                              |
| EL SANKARI Salim<br>CHAUSSEE D              | Médecins<br>Généralistes                                                                 | 05 61 81 12 55                                                |
| POLICE                                      |                                                                                          | 17                                                            |
| POMPIERS                                    |                                                                                          | 18                                                            |
| SAMU                                        |                                                                                          | 15                                                            |
| <b>COMMERCES</b>                            |                                                                                          |                                                               |
| BEAUJARD Bruno                              | Boulangier                                                                               | 05 61 81 92 04                                                |
| HOUY Vincianne                              | Coiffure                                                                                 | 05 62 47 01 29                                                |
| MULLOIS Eric                                | Distributeur Produits<br>Alimentaires –<br>Traiteur                                      | 05 61 27 29 65                                                |
| SNC « Au Dhango »                           | Epicerie                                                                                 | 05 61 81 73 44                                                |
| AU DHANGO                                   | Bar Restauration                                                                         | 05 61 81 73 44                                                |
| <b>ENTRETIEN ESPACES VERTS &amp; autres</b> |                                                                                          |                                                               |
| L'Herbe Folle                               | Conception jardins<br>et potagers, tailles,<br>entretien,<br>préparation<br>biodynamique | 06 20 98 26 90                                                |
| PRISQUE Jean                                | Entretien espaces<br>verts                                                               | 05 61 27 27 31                                                |
| <b>AGRICULTURE</b>                          |                                                                                          |                                                               |
| CAZAUX Gilbert                              | Travaux agricoles                                                                        | 05 61 81 32 91                                                |
| DEBAT Jean-Pierre                           | Négoce animaux<br>Vente à la ferme                                                       | 05 61 81 92 11                                                |
| GIE de Magalou                              | Travaux agricoles                                                                        | 05 61 81 97 09                                                |
| <b>ARTISANS Bâtiments</b>                   |                                                                                          |                                                               |
| CESSES Daniel                               | Terrassements                                                                            | 05 61 27 25 84                                                |
| CONTE Jean Claude                           | Maçonnerie Générale                                                                      | 06 13 08 21 23                                                |
| COUGET Christian                            | Plaquiste                                                                                | 06 77 05 76 84                                                |
| DARBAS Fabrice                              | Peintre                                                                                  | 05 34 66 06 48                                                |
| MALBEC Eric                                 | Electricien                                                                              | 05 61 81 11 79                                                |
| PERROT Lionel                               | Artisan Peintre                                                                          | 05 61 07 68 82<br>06 22 28 63 33<br>perrot.lionel31@orange.fr |
| PLAQUISTES du Lgais                         | Neuf & rénovation                                                                        | 06 14 95 19 11                                                |
| SOULA Bruno                                 | Plomberie                                                                                | 05 61 81 65 81                                                |
| SYSTEMPLAC PUGET Ch.                        | Plâtrerie sèche &<br>technique                                                           | 06 15 49 19 27                                                |

| <b>AUTRES SERVICES</b>                     |                                                                                          |                                                                                                             |
|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ecuries des Houarn<br>FER Gwendolen        | Pension pour<br>chevaux                                                                  | 06 82 93 70 51                                                                                              |
| EURL KEVLAR                                | Sécurité & Protection                                                                    | 05 61 27 91 59                                                                                              |
| Cabinet DOU EXPERTISES                     | Expert d'assurés                                                                         | 05 61 45 26 15<br>06 22 80 15 86<br>cdex@orange.fr                                                          |
| MERCIER Jean Louis                         | Formation Marketing                                                                      | 05 61 81 45 25                                                                                              |
| QUAD Services 31<br>PEZ MINI MECA          | Matériel Parcs &<br>Jardins Quads                                                        | 05 34 66 97 03<br>quadservices31@free.fr                                                                    |
| Cie des Menestrelli<br>Mr Américo PIAGESSI | Musique italienne,<br>animations et<br>spectacles pour<br>enfant, carnavales,<br>Noël... | 05 61 81 48 19<br>06 83 78 64 62<br><a href="http://musique.italienne.com">http://musique.italienne.com</a> |
| OVALIE Assurances                          | Courtage<br>d'Assurances                                                                 | 05 34 66 40 89<br>06 14 48 61 28<br><a href="mailto:Thierry.reynes@live.fr">Thierry.reynes@live.fr</a>      |
| <b>HEBERGEMENT</b>                         |                                                                                          |                                                                                                             |
| LAMOUREUX A. Marie                         | Chambres d'Hôtes<br>Gîtes ruraux<br>Ferme auberge                                        | 05 61 81 92 21<br>06 63 65 72 86                                                                            |
| DENORME Michel                             | Gîte                                                                                     | 06 79 35 75 13                                                                                              |
| Château de ROUAIX                          | Résidence Locative                                                                       | 05 62 71 93 71<br>06 18 40 74 67                                                                            |
| MARQUEZ Joëlle                             | Chambre d'Hôte                                                                           | 05 61 27 59 45                                                                                              |
| LABORIE Geneviève                          | Gîte                                                                                     | 05 61 81 33 70                                                                                              |

**X ASSISTANTES MATERNELLES**

|                         |                  |
|-------------------------|------------------|
| BEGHIN Nathalie         | ☎ 05 61 27 74 97 |
| BELINGUIER Marie Claude | ☎ 05 61 27 78 67 |
| EBERHARD Martine        | ☎ 05 34 66 06 24 |
| MAINGUET Valérie        | ☎ 05 81 97 11 76 |
| METOIS Christelle       | ☎ 06 07 18 16 55 |
| MONSERAT Carine         | ☎ 06 32 24 63 04 |
| PISANO Rose Marie       | ☎ 05 34 66 32 39 |
| ROMA Martine            | ☎ 05 61 81 93 03 |
| SAFFON Josiane          | ☎ 05 62 71 07 04 |
| ZAMAI Priscilla         | ☎ 06 99 71 84 53 |

**X PERMANENCES PMI**

PMI Castanet Tolosan  
68 av Lauragais  
31320 CASTANET  
☎ 05 62 71 91 80  
**Tous les jours de 9 h à 17 h**

PMI Montgiscard  
Place de l'Eglise  
31450 MONTGISCARD  
☎ 05 61 81 90 10  
**Tous les lundi matin**

**X PUERICULTRICE**

Secteur St-Léon : Mme DUGUEPEROU  
(Montgiscard)  
Secteur Nailloux : Mme SCHIAVO (Villefranche  
Lgais)

**X CLSH & ALAE**

☎ 05 62 71 96 95 CO.LAUR.SUD  
☎ 05 61 27 72 88 SAINT LEON

**X DECHETTERIE**

☎ 05 62 18 31 22  
**Fermeture le lundi et jeudi**

**Ouverture :**  
Mardi – mercredi – vendredi – samedi  
9h00 -12h30 et de 14h00 à 18h00

**X COLAURSUD**

Site du Moulin – chemin du Gril  
Développement économique & touristique  
☎ 05 34 66 61 97

Site de Nailloux – rue de la République  
(au dessus du bureau de Poste)  
Service Solidarité, Aide à Domicile, Enfance &  
Jeunesse  
☎ 05 62 71 96 95

**X POINT D'APPUI**

Ce service est destiné aux demandeurs d'emploi,  
aux salariés, aux entreprises, aux  
étudiants/scolaire.

MAIRIE (ancien locaux du SIECHA)  
Rue de la République  
31560 NAILLOUX  
☎ 05 34 66 91 64



du lundi au jeudi : 13h30 -17h  
Vendredi : 9h – 13 h

Tous les derniers samedis du mois de 9h30 à  
12h30

**X GROUPE SCOLAIRE de ROUAIX**

Directrice – Mme DUCLOS ☎ 05 61 81 56 27

Cantine scolaire ☎ 05 61 81 92 00

ALAE ☎ 05 61 27 72 88

**X MAIRIE**

☎ 05 61 81 92 03



Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :



8h – 12 h & 14h – 16h30

**X AGENCE POSTALE COMMUNALE**



**Lundi au vendredi : 8h - 12h**

**X PHARMACIE DE GARDE**

Un service « RESOGARDES » a été mis en  
place par le syndicat des **pharmaciens** de  
Haute Garonne, il vous suffit de composer le  
**3237** pour connaître la pharmacie de garde  
de votre secteur.

### ✕ Les bruits de voisinage

Nous vous rappelons ci-dessous la **réglementation préfectorale relative aux bruits de voisinage**, notamment l'article 5/ :

... » les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ( ...) ne peuvent être effectués que :

**\* les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,**

**\* les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,**

**\* les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.**

### ✕ AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE ENFANT MINEUR

Nous vous rappelons que les autorisations de sortie de territoire ne sont plus nécessaires. Un mineur français pourra franchir les frontières **sans AST muni de son passeport ou de sa carte d'identité en cours de validité**, dans l'ensemble de l'Union Européenne ainsi qu'en Islande, Norvège, Suisse, Lichtenstein, Monaco, Andorre, Saint-Marin et Saint-Siège. Pour les autres pays, vous pouvez vous renseigner auprès du Consulat référant.

### ✕ CONCILIATEUR de JUSTICE

Un conciliateur de Justice reçoit, depuis le mois de juillet, les 2èmes et 4èmes jeudis de chaque mois, de 9h00 à 12h00 à la Mairie de Nailloux.

### ✕ Recensement

**Bientôt 16 ans, pensez au recensement !**

**Qui ?** Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans.

**Pourquoi ?** Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou

concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

**Où ?** A la Mairie de votre domicile, munis de votre carte d'identité et du livret de famille.

### ✕ CARTE D'IDENTITE

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

Cet allongement concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures,
- les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

**ATTENTION :** cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

**Il est inutile de vous déplacer en mairie :** si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2014 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

### ✕ PRET DE MOBILIER aux PARTICULIERS

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 le prêt de mobilier se fera dans les conditions suivantes :

-le mobilier est mis en priorité à la disposition des associations de la commune,

- la réservation de mobilier soit se faire en mairie, minimum 15 jours à l'avance, aucune réservation de dernière minute ne sera prise en compte,

- le locataire devra retirer le mobilier par ses propres moyens, avec un véhicule adapté,  
- le retrait du matériel se fait à la salle du Foyer rural de St Léon, en présence d'un employé municipal, le vendredi matin, entre 8 h et 12 h uniquement,

- le locataire devra ramener le mobilier au Foyer rural, le lundi matin entre 8 h et 12 h uniquement, en présence d'un employé municipal qui en fera un état,
- le matériel est prêté gracieusement aux habitants de la commune,
- une caution sera demandée à l'enlèvement du mobilier (chaise : 5€, table : 8€, tréteau : 3€). Cette caution sera retenue pour chaque équipement rendu cassé, abîmé ou non nettoyé.

### **X Relais d'Assistante Maternelle**

Durant le mois de janvier, un relais d'assistante maternelle a été mis en place par le biais de CO.LAUR.SUD.

Cet accueil se fait au Foyer rural, salle du bas. Les assistantes maternelles intéressées par ces rencontres peuvent prendre contact auprès du Service Enfance de CO.LAUR.SUD

### **X ELECTIONS MUNICIPALES**

La loi n°2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires et modifiant le calendrier électoral a instauré d'importantes modifications :

Pour notre commune (strate des communes de 1 000 à 3 499 habitants), voici ce qui a changé par rapport aux scrutins précédents :

#### Mode de scrutin :

Scrutin de liste à deux tours avec représentation proportionnelle. Les listes doivent :

- comporter autant de candidat que de sièges (15),
- respecter la parité homme-femme et l'alternance des sexes,
- faire figurer les candidats représentant la commune au conseil communautaire (5),
- être déclarées en Préfecture avant le 06/03/2014 à 18h.

#### Déroulement du scrutin :

- 1/ présentation obligatoire d'une pièce d'identité et de la carte d'électeur pour voter,
- 2/ impossibilité de voter pour une personne non candidate (liste entière),
- 3/ interdiction de panachage (bulletin nul)

4/ élection des conseillers communautaires (5 pour St-Léon)

Les élections municipales auront lieu les dimanche 23 & 30 mars 2014.

### **X MARCHE de PLEIN VENT**

Le marché de plein vent qui se tient tous les lundi après-midi, accueille de nouveaux commerces ambulants.

Vous pouvez y trouver désormais un traiteur traditionnel, un traiteur en produits asiatiques, un boucher-charcutier, un pizzaiolo, un primeur, un marchand en produits laitiers, des produits de la ferme et ponctuellement, un horticulteur.

### **X Conteneur « Le Relais France »**

Le « Relais France » a pour objet la lutte contre l'exclusion par la création d'emplois durables pour des personnes en grande difficulté au moyen de la collecte, du tri et de la revalorisation des vêtements, des chaussures et du linge de maison.

Le « Relais France » implante à titre gracieux des conteneurs de collecte et en assure l'exploitation et l'entretien.

A cet effet, la commune participe à cette action avec la mise en place d'un conteneur de collecte situé rue de la Boulangerie

### **X LUTTE contre les cambriolages et les vols**

Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage :

**APPELEZ le 17 ou le 112**

**Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes :**

#### **Protégez votre domicile**

- par un système de fermeture fiable,
- soyez attentifs à vos clefs,
- soyez vigilants sur les accès à votre domicile,

- avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité,
- ne laissez pas des objets de valeur en évidence.

### **En cas d'absence**

- ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences,
- donnez l'impression que votre domicile est habité,
- faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique,
- signalez votre absence à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « Tranquillité Vacances »,

### **Si vous êtes victime d'un cambriolage**

- prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat ou la brigade de gendarmerie,
- protégez les traces et les indices afin de préserver les pistes d'enquête,
- déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité),
- faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

Pour en savoir plus : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

### **Vous êtes victimes d'un vol de téléphone portable**

***Les téléphones portables de nouvelle technologie sont une cible de choix pour les voleurs en tout genre : facile à écouler, ils sont aussi relativement faciles à dérober :***

- déclarez à votre opérateur téléphonique le vol afin de désactiver votre ligne,
  - déposez plainte immédiatement dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie,
  - fournissez, lors du dépôt de plainte, le numéro d'identification de votre mobile (numéro IMEI). Le service de police ou de gendarmerie transmettra les données à votre opérateur qui bloquera l'utilisation du téléphone.
- Avec ce nouveau dispositif, bloquer son mobile rendra le vol de téléphone inutile  
[www.mobilevole-mobilebloque.fr](http://www.mobilevole-mobilebloque.fr)

**✕ Comité des Fêtes de Saint Léon**

Le Comité des Fêtes de Saint-Léon remercie tous les habitants du village et des extérieurs qui ont été si nombreux à participer aux manifestations organisées durant l'année écoulée.

Manifestations à venir :

- ✓ Dimanche 12 janvier : LOTO à 14h30 au Foyer Rural de Saint Léon
- ✓ Samedi 21 juin : Fête de la Musique en association avec l'ASSL
- ✓ Vendredi 25 juillet au lundi 27 juillet : Fête Locale

Un programme détaillé vous parviendra pour chacune de ces manifestations.

Tout le bureau vous souhaite une  
**Bonne Année 2014.**



<http://123smidamour.blogspot.com>

**✕ Comité des Fêtes de Caussidières**

Le Comité des Fêtes de Caussidières vous présente ses Meilleurs Vœux pour 2014. Nous vous invitons à participer aux diverses manifestations qui vont se dérouler durant l'année.

- ✓ A partir du mardi 7 janvier, concours de Belote au Foyer rural de Caussidières, à 21 h (tous les mardi)

- ✓ Dimanche 9 mars : LOTO au Foyer rural de Saint-Léon à partir de 14h30.
- ✓ Dimanche 24 & lundi 25 août : Fête Locale pour laquelle nous vous annoncerons le programme ultérieurement.

Nous vous réservons le meilleur accueil pour toutes ces manifestations.



**✕ Association TEMPS LIBRE**

A l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'association « Temps Libre à Saint-Léon », une exposition aura lieu le 12 avril 2014, à partir de 10 h, regroupant les diverses activités patchwork, peinture et scrabble.

Les anciens (nes) sont invités à l'exposition où nous serons heureux de faire voir les œuvres des uns et des autres.

Tous à vos agendas pour une agréable journée.

Le Bureau

**✕ Association 31 des St-Léon de France**

Nous voilà prêts et complets pour le voyage du 20 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2014 en Californie.

Pour les personnes qui n'ont pas voulu ou pu se joindre à ce voyage, un petit rassemblement est organisé à Saint-Léon

sur l'Isle avec visite en Corrèze du 16 au 18 mai 2014.

Les organisateurs prévoient en particulier les visites suivantes :

- Turenne, classé parmi les plus beaux villages de France, riche historiquement ;
- Collonges la Rouge, surnommée « La Cité aux Vingt Cinq Tours »

Qui a vu ces deux joyaux y revient souvent pour la beauté des yeux et un retour en arrière sur l'histoire.

Ce rassemblement en Corrèze étant en cours de préparation, si vous êtes intéressé, un programme plus élaboré vous sera communiqué dans quelques mois.

Pour tous renseignements, vous contacter le 05 61 81 19 67

Cordialement.

Le Bureau.

#### **✕ A Fond l'Ecole**

#### **Tous à vos agendas !**

Le LOTO de l'école aura lieu le 16 février 2014 au Foyer Rural de Saint-Léon, la recette de cette manifestation sera reversée intégralement à la coopérative scolaire.

Contacts :

Mme Hennequin Christine- 06 28 07 54 84  
afonlecole@ml.free.fr

## Rencontres artistiques Parents / Bébés le Bus des Mille et Une Couleurs

*Arts Plastiques (installations visuelles, tactiles, sonores ... à explorer / Couleurs de peinture)  
et Marionnettes ou Sons et Rythmes ou Voix et Chant ou Gestes dansés.*

| Calendrier                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| LES RV de St Léon, certains vendredis de 10h à 12h et de 15h à 17h                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 7 février 2014<br>21 février<br>21 mars<br>4 avril<br>18 avril<br>16 mai<br>6 juin 2014                    | installation plastique/marionnettes<br>installation plastique/gestes dansés<br>couleurs de peinture/voix&chant<br>couleurs de peinture/marionnettes<br>installation plastique/rythmes&sons<br>couleurs de peinture/voix&chant<br>installation plastique/marionnettes |
| Renseignements par mail (ou téléphone).<br>3 réservations possibles sur la période de février à juin 2014. | Thème du 1 <sup>er</sup> semestre 2014 :<br>«De l'autre côté du miroir»                                                                                                                                                                                              |

*S'approcher, s'asseoir, regarder de loin ou de près, écouter, toucher, voir, sentir, transformer, déplacer,  
inventer, créer, s'amuser, s'endormir, gazouiller, oublier, s'étonner, jouer, s'ennuyer, se détendre, rêver...*

### « Du temps à partager »

Renseignements & inscriptions  
Tel 05 61 27 26 47 lundi au vendredi 11h-18h e-mail: [1001couleurs@wanadoo.fr](mailto:1001couleurs@wanadoo.fr)  
<http://asso.1001couleurs.free.fr>

### Rencontres adultes/jeunes enfants (de la grossesse jusqu'à 2ans)

*Les artistes de l'association créent un univers  
que parents et bébés peuvent s'approprier, chacun à sa façon,  
en approchant, en regardant de loin, en écoutant, en touchant,  
en sentant, en s'amusant, en transformant,  
en donnant le sein ou le biberon, en s'endormant, en jouant,  
en gazouillant, en créant, en déplaçant, en oubliant, en inventant,  
en s'étonnant, en s'ennuyant, en se détendant, en rêvant...*  
Ces différents univers artistiques privilégient les langages non-verbaux,

**Participation financière  
libre de 2 à 30 euros  
par séance et par  
famille, somme que vous  
évaluez vous-mêmes en  
fonction de vos revenus**

Pour ceux qui souhaiteraient juste  
passer nous rencontrer,  
merci de venir avant ou après,  
le bus est fermé pendant la séance.

**Votre inscription** par e-mail(ou téléphone)  
vous assure la réservation de votre place pour la  
matinée ou après-midi.  
En cas d'imprévu, vous nous prévenez pour  
que nous puissions proposer votre place à  
une autre famille en attente. Merci !  
A vos agendas !

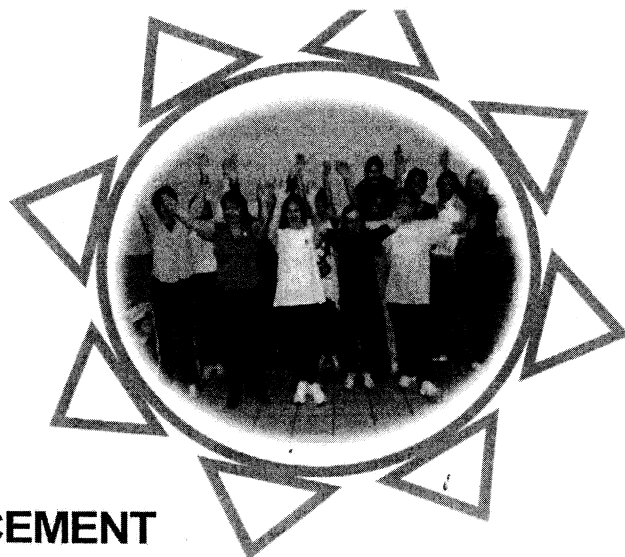
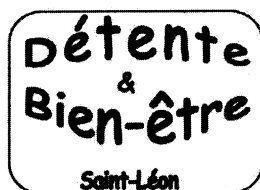
\*le nombre de dates proposées dépendant du montant  
des subventions obtenues,  
nous pouvons être amenés à annuler certaines dates.

A bientôt,  
pour tout plein  
de couleurs !

Association soutenue par  
la Région Midi-Pyrénées, la ville de Toulouse, la Fondation SNCF, la commune de St Léon,  
la DRAC, la CAF, l'ACSE, le Conseil Général et la DDCS de la Haute Garonne.  
Pour l'aménagement du bus, merci à la Fondation de France, la CAF, l'ACSE,  
Et pour son stationnement, aux services techniques de la ville de Castanet.

**MILLE ET UNE COULEURS**

Rencontres artistiques itinérantes  
jeunes enfants et adultes



## 2 COURS GYM DOUCE & RENFORCEMENT

le mercredi de 9h15 à 10h15

***gym douce*** (adaptée à tous, venir en chaussettes et avec sa serviette)  
au Dojo à Saint-Léon (derrière le foyer rural)

le mercredi de 20h à 21h15

***gym de renforcement*** (venir en baskets et avec sa bouteille d'eau)  
au foyer rural de Saint-Léon



LES COURS DE GYMNASTIQUE SONT ANIMES PAR BRIGITTE POUR FAVORISER L'AMELIORATION DE VOTRE SANTE ET DE VOTRE CONDITION PHYSIQUE AVEC DES ACTIVITES RESPIRATOIRES, DU RENFORCEMENT MUSCULAIRE ET CARDIO, DES EXERCICES FAVORISANT LA SOUPLESSE, LA COORDINATION, L'ORIENTATION DANS L'ESPACE ET L'EQUILIBRE.

Mais aussi favoriser l'épanouissement et le bien-être de chacun par la pratique d'activités, ludiques, diverses et variées, par des échanges de savoirs, savoir-faire et savoir-être, par des marches, sorties, repas partagés, par des rencontres favorisant le lien social, et la communication dans le groupe.

ET SURTOUT

**Dans la bonne humeur.**

Pour toute information, contacter

Sophie 06-12-39-27-55 Valérie 05.61.54.01.85 Brigitte [gym.sante@free.fr](mailto:gym.sante@free.fr)

## **L'association de musique de Saint Léon**

Affiliée à la Fédération des sociétés musicales de Haute Garonne,  
**Une expérience de plus de 50 ans**



**L**es cours ont lieu les mercredis de 13H à 18H et les samedis de 7H30 à 14H00.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :  
Monsieur René Roques au 05 61 08 50 99 ou 06 62 91 75 64



### **La tournée des carillons !**

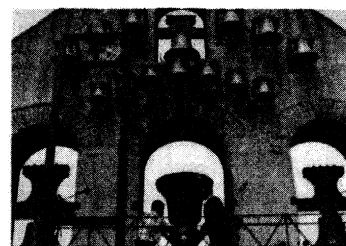
Depuis 2011, des sorties sont organisées par Maël Proudoum, professeur de musique de l'association.



En 2011, découverte de l'orgue historique de Cintegabelle, après une explication sur cet instrument de 1742, les élèves, accompagnés de leurs parents, ont pu écouter ses sonorités destinées à jouer en particulier la musique d'orgue baroque française.



En 2012, visite du musée d'art campanaire de l'Isle Jourdain, les élèves ont découvert comment sont fabriquées les cloches et toutes les utilisations que l'homme a pu en faire... L'après-midi s'est terminée par une initiation au carillon d'étude du musée pour tout le monde, et une audition du carillon de la collégiale Saint Martin de l'Isle Jourdain,



En 2013, grâce au prêt à l'école de musique du carillon d'études « des Amis du musée d'Art Campanaire » de l'Isle Jourdain et en lien avec l'association "Carillons en Pays d'Oc", tous les élèves ont pu préparer une pièce de musique en vue de la visite du carillon de 19 cloches de Lagarde. Le jour de la visite, tous ont pu jouer sur le vrai instrument, et Jean-Marc Espitalier, le carillonneur local, en a profité pour organiser une découverte des volées tournantes (particularité qu'on retrouve en Midi-Pyrénées et dans le nord de l'Espagne) : les quatre cloches équipées ont tourné sur elles-mêmes !



### **Et les visites continuent ...**

Pour Noël 2013, ce sera la visite et l'audition du carillon de la cathédrale de Pamiers qui comporte 49 cloches (plus grand carillon de Midi-Pyrénées) à l'occasion du Nadalet (tradition du sud de la France qui veut que les carillonneurs fassent sonner leurs instruments tous les soirs pendant 10 jours avant Noël)...



# Lezard martiaux St Léon



Une rentrée tout en dynamisme pour le **Club Lézard Martiaux St Léon** qui compte 55 adhérents entre le Taekwondo et le Sonmudo.

Art martial coréen, le Taekwondo se base sur des valeurs de respect d'autrui, d'humilité, de persévérance et de maîtrise de soi. Ouverts aux adhérents adultes et enfants, les divers cours sont assurés par Loïc (2<sup>nd</sup> en Tkd et Smd) le lundi de 19 à 20h pour les plus jeunes et de 20 à 21h30 pour les plus âgés et le mercredi Jean Michel (1<sup>er</sup> dan et arbitre national) prend en charge les débutants de 18 à 19h et pour les gradés : cours technique de 19h à 20h et de 20h à 21h technique et combat.

Le Sonmudo, yoga dynamique coréen, synchronise le mouvement à la respiration. Destinée aux adultes et adolescents, cette discipline douce permet de conserver bien-être et équilibre, grâce à une méthode progressive à la portée de tous : coordination, yoga, gigong et respiration. Les cours sont assurés par Corinne Cougot, (3<sup>ième</sup> Dan), et l'une des plus gradée en Europe, les mardis et jeudis, de 20 h à 21 h. se poursuivant jusqu' à 21h30 pour les gradés.

Cette année 2014 commence pour le Taekwondo avec les passages de grades puis le 22 février, la participation à la Nuit des Arts Martiaux: **Shaolin la Nuit** à Toulouse et nous poursuivrons au printemps avec la participation des adhérents du Taekwondo aux compétitions techniques et combat.

Pour information, la formation destinée aux instructeurs Sonmudo a lieu au dojang chaque trimestre ainsi que des stages d'initiation ouverts à tous dont le prochain sera le 23 mars sur St Léon ou Toulouse ainsi que le weekend end de Pentecôte prévu sur la Côte d'Azur.

Par ailleurs, début octobre 9 pratiquants ont validé leur formation par un diplôme leur permettant d'enseigner et de développer cet art en France et dans toute l'Europe.

Une belle année de partage en perspective !



Contact : Dominique 06 70 70 66 98

L'A.L.A.E (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) accueille vos enfants chaque jour sur les temps périscolaires. Les temps d'accueil sont répartis comme suit :

- Le matin de 7h30 à 8h45.
- Le midi de 12h00 à 13h35.
- Le soir de 16h00 à 18h30.

Pour effectuer cet accueil l'équipe est composée de deux membres de la direction (Emilie et Romain), 6 animateurs (Catherine, Emilie, Julie, Vanessa, Thomas et Mathieu) et de cinq personnes du personnel municipal (Gilda, Sylvie, Hélène, Anne-Marie et Christine).

Les repas sont élaborés en partenariat avec Daniel et Cathy qui offrent chaque jour un repas différent aux enfants. Des repas à thème sont proposés tout au long de l'année comme le repas chinois ou américain plus d'autres surprises à venir.

En lien avec le projet pédagogique (disponible à l'accueil), les animateurs mettent en place différentes activités afin de répondre aux objectifs visés.

Ainsi, les maternelles peuvent :

- S'approprier leur salle en la décorant et la nommant sur la thématique de la jungle qui a été choisie par leurs soins.
- S'initier aux différentes techniques du dessin.
- Découvrir différents instruments de musique (à venir).
- Participer au journal de l'A.L.A.E.

A noter qu'une passerelle verra le jour après les vacances de Février afin de permettre aux grandes sections de découvrir le fonctionnement auquel ils seront confrontés l'année prochaine.

Et les élémentaires peuvent :

- Créer leurs propres bijoux.
- Organiser leurs tournois de jeux de cartes.
- Créer leur propre musique électronique.
- S'entraider lors de jeux coopératifs.
- Créer une comédie musicale.
- S'initier au roller et au skate à deux roues (à venir).
- Découvrir les différents jeux de ballons.
- Etre acteurs de leurs projets pour les plus grands.

Différents partenariats sont mis en place avec le service jeunesse et petite enfance de COLAUR'SUD afin d'organiser des passerelles et permettre à l'enfant de découvrir les structures d'accueil à tout âge.

Nous sommes en permanence en lien avec le corps enseignant afin de s'organiser au mieux pour les sorties prévues sur les temps scolaires et d'assurer au mieux le suivi de chaque enfant. Cette collaboration avec les différents partenaires a permis d'aboutir en fin de premier trimestre au traditionnel repas de Noël.

**✓ SEANCE DU 24/09/2013**

L'an deux mille treize, le 24 septembre à 18h, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Léon s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, salle du Conseil Municipal en Mairie, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur LANDET Jean-Claude, Maire de la commune.

**Date de la convocation** : 18/09/2013

**Membres en exercice** : 15

**Membres présents à la séance** : 12 /15

*Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice* : LANDET JC, PEZ A, POUNT-BISET P, GERS H, DERS JJ, ESCAHC M, BOULANGER J, DUBAC G, MAZAS Ch, CASES F, COMBELLES S, GONCALVES M

**Pouvoirs** : Mme SIMON → Mme COMBELLES  
Mme COLLAO → Mr POUNT-BISET  
Mr CAZAUX → Mme PEZ

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande à l'assemblée de procéder à la désignation du secrétaire de séance.

**Election du secrétaire de séance** : BOULANGER Jocelyne

*Pour - 9 voix* : LANDET JC, PEZ A, CAZAUX G, POUNT-BISET P COLLAO H, GERS H, DERS JJ, ESCACH M, DUBAC G

*Abs - 4 voix* : MAZAS C, CASES F, COMBELLES S, SIMON B

**Mr le Maire soumet à l'approbation de l'assemblée, le compte rendu de la séance du 04/07/2013**

*Pour - 11 voix* : LANDET JC, PEZ A, CAZAUX G, POUNT-BISET P COLLAO H, GERS H, DERS JJ, ESCACH M, DUBAC G, MAZAS C, BOULANGER J

*Abs - 4 voix* : CASES F, COMBELLES S, SIMON B, GONCALVES M

***Le compte rendu du 04/07/2013 est approuvé.***

**1/ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Le Conseil Municipal doit attribuer les subventions aux associations pour l'année 2013, dans l'enveloppe budgétaire de 20 000 € votée au Budget Primitif (article 6574)

| <b>ASSOCIATIONS</b>              | <b>Attribué en 2012</b> | <b>Versé en 2012</b> | <b>Proposition 2013</b> |
|----------------------------------|-------------------------|----------------------|-------------------------|
| ACCA                             | 160                     | 160                  | 160                     |
| ACVA de Nailloux                 | 50                      | 50                   | 50                      |
| A fond l'Ecole                   | 160                     | 160                  | 160                     |
| Amicale Pompiers Auterive        | 50                      | 0                    | 50                      |
| APGC Venerque                    | 50                      | 0                    | 50                      |
| Arbres & Paysages d'Autan        | 100                     | 100                  | 100                     |
| ASSL Foot-Tennis                 | 1 000                   | 1 000                | 1 000                   |
| Association Musicale             | 160                     | 160                  | 160                     |
| Autan les Enfants                | 160                     | 160                  | 160                     |
| Comité des Fêtes de Caussidières | 4 500                   | 4 500                | 4 500                   |
| Comité des Fêtes de Saint-Léon   | 8 500                   | 8 500                | 8 500                   |
| Comité local FNACA               | 160                     | 160                  | 160                     |
| Coopérative scolaire             | 2 000                   | 2 000                | 2 000                   |
| Détente & Bien-Etre              | 160                     | 160                  | 160                     |
| Joyeux Cochonnet                 | 160                     | 0                    | 160                     |
| Joyeuses Pétroleuses             | 160                     | 160                  | 160                     |
| Lézards Martiaux                 | 0                       | 0                    | 160                     |
| Mille & une Couleurs             | 160                     | 160                  | 160                     |
| Multi Danse                      | 0                       | 0                    | 160                     |
| OJC Judo Club                    | 0                       | 0                    | 160                     |
| Passion Trail Lauragais          | 0                       | 0                    | 300                     |
| Prévention routière              | 100                     | 100                  | 100                     |
| Rallye Trompes du Lauragais      | 0                       | 0                    | 0                       |
| Saint-Léon de France             | 0                       | 0                    | 0                       |
| Temps Dance                      | 160                     | 160                  | 0                       |
| Temps Libre                      | 160                     | 160                  | 160                     |
| Divers & Imprévus                | 1 890                   | 0                    | 1 270                   |
| <b>Total en euros</b>            | <b>20 000</b>           | <b>17 850</b>        | <b>20 000</b>           |

Pour – 11 voix : LANDET JC, PEZ A, CAZAUX G, POUNT-BIZET P, COLLAO H, DERS JJ, GERS H, ESCACH M, BOULANGER J, SIMON B, COMBELLES S

Abs – 4 voix : GONCALVES M, CASES F, DUBAC G, MAZAS C

**Cette délibération est adoptée.**

## **2/ DEMANDE DE SUBVENTION assainissement 2014**

Le Cabinet Arragon, maître d'œuvre de l'extension du réseau d'assainissement des eaux usées, propose de demander au titre du programme départemental 2014, l'aide du Conseil Général afin de poursuivre et achever l'extension des réseaux sur la zone urbanisée du Bourg de Saint-Léon, classée par le plan de zonage en assainissement collectif.

- réseau quartier de Lasserre Ouest : 237 ml et 11 branchements,
- réseau CR n°5 chemin de Lasserre : 105 ml et 4 branchements,
- réseau quartier Lasserre Est : 134 ml et 2 branchements

Le montant total des travaux est estimé à la somme de 223 031.00 € HT

Pour – 9 voix : LANDET JC, PEZ A, CAZAUX G, POUNT BISET P, COLLAO H, DERS JJ, GERS H, ESCACH M, BOULANGER J

Abs – 6 voix : DUBAC G, MAZAS C, CASES F, COMBELLES S, SIMON B, GONCALVES M

***Cette délibération est adoptée.***

### **3/ DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE**

Afin de percevoir la somme de 30 000 € provenant de la cession de la parcelle B 616, lieu-dit « Laval », il convient de faire la modification budgétaire suivante :

Objet : vente du cimetière de Laval

| DEPENSES           |           | RECETTES                              |           |
|--------------------|-----------|---------------------------------------|-----------|
| Article            | Montant   | Article                               | Montant   |
| 2111 Terrains nus  | 30 000.00 | 024 produit des cessions immobilières | 30 000.00 |
| Total des dépenses | 30 000.00 | Total des recettes                    | 30 000.00 |

Pour – 10 voix : LANDET JC, PEZ A, CAZAUX G, POUNT BISET P, COLLAO H, DERS JJ, GERS H, ESCACH M, BOULANGERJ, DUBAC G

Abs – 5 voix : CASES F, COMBELLES S, SIMON B, MAZAS C , GONCALVES M

***Cette délibération est adoptée.***

### **4/ EXTENSION ECLAIRAGE PUBLIC**

#### ***a) Extension Caussidières :***

Suite à la demande du Conseil Municipal, le Syndicat Départemental d'Electricité a étudié la pose de 2 appareils d'éclairage public à l'entrée du bourg de Caussidières. La part restant à la charge de la commune est estimée à 578 €.

Pour – 15 voix : LANDET JC, PEZ A, CAZAUX G, POUNT BISET P, COLLAO H, DERS JJ, GERS H, ESCACH M, BOULANGERJ, DUBAC G, CASES F, COMBELLES S, SIMON B, MAZAS C , GONCALVES M

***Cette délibération est adoptée.***

#### ***b) Extension parking lotissement « Les Bastides » :***

Suite à une tentative de cambriolage, un des propriétaires du lotissement « Les Bastides de Saint-Léon », demande la pose d'un appareil d'éclairage public à l'entrée gauche de ce lotissement, au droit du parking.

Pour – 14 voix : LANDET JC, PEZ A, CAZAUX G, POUNT BISET P, COLLAO H, DERS JJ, GERS H, ESCACH M, BOULANGERJ, DUBAC G, CASES F, COMBELLES S, SIMON B, MAZAS C

Abs – 1 voix : GONCALVES M

***Cette délibération est adoptée.***

## **5/ TRAVAUX & ACQUISITIONS**

### **a) Acquisition d'un véhicule municipal :**

Afin de remplacer le véhicule CITROEN C15 qui date du 31/05/2002 et qui accuse 195 096 kms, une consultation a été lancée auprès de 5 concessionnaires de véhicules utilitaires. La commission d'appel d'offre a étudié les différentes propositions lors de la séance du 19/09/2013 et propose l'acquisition d'un Peugeot Expert 90cv.

Pour – 15 voix : LANDET JC, PEZ A, CAZAUX G, POUNT BISET P, COLLAO H, DERS JJ, GERS H, ESCACH M, BOULANGERJ, DUBAC G, CASES F, COMBELLES S, SIMON B, MAZAS C , GONCALVES M

***Cette délibération est adoptée.***

### **b) Remplacement borne incendie de Rouaix :**

La Borne incendie de Rouaix ayant été endommagée par un camion, le SIECHA a transmis un devis de 2 316.15 € HT pour son remplacement.

Pour – 10 voix : LANDET JC, PEZ A, CAZAUX G, POUNT BISET P, COLLAO H, DERS JJ, GERS H, ESCACH M, BOULANGERJ, MAZAS C

Abs – 5 voix : CASES F, COMBELLES S, SIMON B, DUBAC G, GONCALVES M

***Cette délibération est adoptée.***

## **6/ AMENDES de POLICE 2013**

Le Conseil Général de la Haute-Garonne a retenu la commune de Saint-Léon au titre du programme 2013 des amendes de police, pour un montant total des travaux HT de 11 592 € et une subvention de 4 636.80 €

Les devis proposés concernent :

→ la pose de balisettes, de bordures et de panneaux souples pour empêcher les véhicules de slalomer entre les coussins berlinois = 7 880.00 € ou le déplacement des coussins berlinois du même côté des passages protégés : 1 794.00 €

*Ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.*

→ le marquage au sol de 5 passages piétons, de places de parkings sur la Place de la République et rue de la Bascule, d'une place de parking « Handicapé » ainsi qu'un fléchage sur la place : 1 263.00 €

→ la pose d'un radar pédagogique solaire et le positionnement de 2 mâts pour son installation à l'une ou l'autre des entrées : 3 530.00 €

*Ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal après avoir demandé le coût de 2 radars (un à chaque entrée de bourg)*

## **7/ P.V.R**

### **a) Accès parcelle PASCUAL/ZANDOMENIGHI :**

L'indivision PASCUAL/ZANDOMENIGHI désirant détacher 2 parcelles destinées à la construction au sud de leur propriété, demande à la commune d'acquérir l'emplacement réservé n°15, pour permettre à l'indivision PASCUAL/ZANDOMENIGHI de réaliser la viabilité de ces terrains. La commune s'engageant à faire une voirie provisoire en tout venant.

Pour – 14 voix : LANDET JC, PEZ A, CAZAUX G, POUNT BISET P, COLLAO H, DERS JJ, GERS H, ESCACH M, BOULANGERJ, DUBAC G, CASES F, COMBELLES S, SIMON B, MAZAS C

Abs – 1 voix : GONCALVES M

***Cette délibération est adoptée.***

## **8/ QUESTIONS DIVERSES**

### **a) Approbation du rapport sur l'eau 2012 du SIECHA :**

Le Conseil Municipal doit délibérer sur le rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, du Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux Hers Ariège, disponible sur le site Internet du SIECHA.

Pour – 10 voix : LANDET JC, PEZ A, CAZAUX G, POUNT BISET P, COLLAO H, DERS JJ, GERS H, ESCACH M, BOULANGERJ, DUBAC G

Abs – 5 voix : CASES F, COMBELLES S, SIMON B, MAZAS C , GONCALVES M

***Cette délibération est adoptée.***

### **b) Demande d'acquisition d'une parcelle communale, rue du chemin de Ronde :**

Madame MARIO Danielle, propriétaire de la maison sise 7 rue du Fort, demande l'acquisition de la parcelle communale située dans le prolongement de son devant de porte, en bordure de la rue du Chemin de Ronde.

Il est proposé la vente au prix de 20 € le m<sup>2</sup>, frais de géomètre et de notaire à la charge du demandeur, en gardant le bas-côté de la route en communal.

Pour – 14 voix : LANDET JC, PEZ A, CAZAUX G, POUNT BISET P, COLLAO H, DERS JJ, GERS H, ESCACH M, BOULANGERJ, DUBAC G, CASES F, COMBELLES S, SIMON B, MAZAS C

Abs – 1 voix : GONCALVES M

***Cette délibération est adoptée.***

### **c) Avis sur le SCOT de la Grande Agglomération Toulousaine :**

Le Syndicat Mixte d'Etudes pour Entreprendre et Mettre en Œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande Agglomération Toulousaine, demande l'avis de la commune de Saint-Léon, sur le projet de 1<sup>ère</sup> modification du SCOT de la Grande Agglomération Toulousaine.

Pour – 10 voix : LANDET JC, PEZ A, CAZAUX G, POUNT BISET P, COLLAO H, DERS JJ, GERS H, ESCACH M, BOULANGERJ, DUBAC G

Abs – 5 voix : CASES F, COMBELLES S, SIMON B, MAZAS C , GONCALVES M

**Avis favorable du Conseil Municipal.**

d) Avis sur la pose d'une borne « Le Relais » du collecte de textiles :

L'Association « Le Relais » désire implanter, à titre gracieux, un conteneur de collecte de vêtements, chaussures, linge de maison et accessoire sur la commune.

Il est proposé au conseil d'implanter cette borne à côté du local « Orange Fce Télécom ».

**Avis favorable du Conseil Municipal**

→ Mme Combelles :

- suite à la requête de certains habitants du lotissement « En Souleilla », demande que soit mis en place un moyen (rond-point ou ralentisseurs) afin de faire ralentir les conducteurs qui empruntent les rues de ce lotissement ;
- demande où en est le projet de RAM.

→ Mr Goncalves :

- demande l'état d'avancement des travaux, votés lors du conseil municipal du 4 juillet dernier ;
- souligne que le plafond du Foyer Rural de St Léon est très dégradé et nécessiterait une réfection ;
- demande comment réagissent les habitants de la commune au fait que les salles et le mobilier ne soient plus prêtés.

→ Mr Mazas :

- propose qu'un règlement soit mis en place concernant le prêt du mobilier.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commission d'appel d'offre se réunira le 7/10/2013 à 17h, le prochain conseil se tiendra le même jour, à 18h.

La séance est levée à 19 h 40

Le secrétaire de séance,

BOULANGER Jocelyne



Le Maire,



LANDET Jean-Claude

✓ SEANCE DU 07/10/2013

L'an deux mille treize, le 7 octobre à 18h, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Léon s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, salle du Conseil Municipal en Mairie, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur LANDET Jean-Claude, Maire de la commune.

**Date de la convocation** : 30/09/2013

**Membres en exercice** : 15

**Membres présents à la séance** : 12 /15

*Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice* : LANDET JC, PEZ A, POUNT BISET P, GERS H, DERS JJ ; CAZAUX G, ESCACH M, COLLAO H, MAZAS C, CASES F, COMBELLES S, GONCALVES M

**Pouvoirs** : Mme SIMON → Mme COMBELLES  
Mme BOULANGER → Mme ESCACH  
Mr DUBAC → Mme CASES

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande à l'assemblée de procéder à la désignation du secrétaire de séance.

**Election du secrétaire de séance** : ESCACH Magali

*Pour - 12 voix* : LANDET JC, PEZ A, POUNT BISET P, GERS H, DERS JJ, CAZAUX G, COLLAO H, MAZAS C, CASES F, COMBELLES S, SIMON B, DUBAC G

*Abs - 1 voix* : GONCALVES M

**Mr le Maire soumet à l'approbation de l'assemblée, le compte rendu de la séance du 24/09/2013**

*Modification du paragraphe « Election du secrétaire de séance » ainsi que paragraphe 8/ « Amendes de police »*

*Pour - 10 voix* : LANDET JC, PEZ A, POUNT BISET P, GERS H, DERS JJ ; CAZAUX G, ESCACH M, BOULANGER J, COLLAO H, MAZAS C

*Abs - 5 voix* : CASES F, DUBAC G, COMBELLES S, SIMON B, GONCALVES M

**Le compte rendu du 24/09//2013 est approuvé.**

### **Proposition d'additif à l'ordre du jour**

**1/ Esquisses cadastrales de 6 chemins privés de la commune :**

Suite au Conseil Municipal du 24 novembre 2011, où il a été décidé de requérir l'avis de tous les propriétaires concernés par la cession à la commune des parcelles constitutives de 6 chemins privés, afin qu'ils puissent être classés dans la voirie communale, il convient de faire dresser les esquisses cadastrales suivantes :

- chemin du Rigaillet = 1 367.00 €
- chemin de la Pradère : refus des 2 propriétaires
- chemin de Bélesta : 1 697.00 €
- chemin de Coustiro Basse : 1 332.00 € HT
- chemin de la Fourcade : 1 457.00 € HT
- chemin de Campredoun : 1 422.00 € HT

**2/ Nettoyage des vitres du Groupe Scolaire et de la Mairie :**

La Sté 3P Nettoyage qui assurait le nettoyage de l'ensemble des vitres du groupe scolaire ayant fermé ses portes, 3 sociétés de nettoyage ont été consultées pour une prestation au groupe scolaire et à la mairie.

***L'additif prévu à l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.***

## **1/ EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT d'EAUX USEES**

Le Conseil Municipal doit approuver le choix de la commission d'appel d'offre, chargée d'étudier les réponses à la consultation portant sur les travaux d'extension du réseau d'assainissement des eaux usées suivants :

### **a/ tranche ferme :**

- chemin du Moulin (le la mairie au cimetière) : mise en place de 225 ml en PVC CR8 diam. 200mm et raccordement de 9 branchements particuliers,
- chemin du Moulin (cimetière au Moulin) : mise en place de 290 ml en PVC CR8 diam. 200mm et raccordement de 15 branchements particuliers,
- quartier Lasserre (rue des Fougères, ruelle de Lasserre et rue de la République) : mise en place de 155 ml en PVC CR8 diam. 200mm et raccordement de 15 branchements particuliers,
- route départementale N°19 (ancien bar) : mise en place de 66 ml en PVC CR8 diam. 200mm et raccordement de 4 branchements particuliers,
- VC 5 chemin de Lasserre : mise en place de 102 ml en PVC CR8 diam. 200mm et raccordement de 4 branchements particuliers.

### **b/ tranche conditionnelle n° 1 :**

- quartier Lasserre (de l'accès au lotissement « En Souleilla » à l'accès au lotissement « Les Bastides de St-Léon ») : mise en place de 237 ml en PVC CR8 diam. 200mm et raccordement de 11 branchements particuliers.

### **c/ tranche conditionnelle n°2 :**

- quartier Lasserre (de la rue des Fougères au panneau entrée de St-Léon) : mise en place de 134 ml en PVC CR8 diam. 200mm et raccordement de 2 branchements particuliers.

***Suite à la réunion de la Commission d'Appel d'Offres du 7/10/2013, le marché est attribué au groupement LAURIERE-SOGEA au prix de :***

**a/ tranche ferme :** 271 785.30 € HT (délai 11 semaines)

**b/ tranche conditionnelle n° 1 :** 104 958.10 € HT (délai 4 semaines)

**c/ tranche conditionnelle n°2 :** 64 745.70 € HT (délais 2 semaines)

***Pour - 9 voix : LANDET JC, PEZ A, POUNT BISET P, GERS H, DERS JJ, CAZAUX G, ESCACH M, BOULANGER J, COLLAO H.***

***Abs – 6 voix : MAZAS C, CASES F, DUBAC G, GONCALVES M, COMBELLES S, SIMON B***

***Cette délibération est adoptée.***

## **2/ PROGRAMME 2013 des AMENDES de POLICE**

Le Conseil Général de la Haute-Garonne a retenu la commune de Saint-Léon au titre du programme 2013 des amendes de police, pour un montant des travaux HT de 11 592. € et une subvention de 4 636.80 €.

Suite à la réunion du Conseil Municipal du 24/09/2013, les travaux et acquisitions destinés à sécuriser la circulation et le stationnement des véhicules dans le bourg de Saint-Léon sont proposés :

### **1/ Repositionnement des coussins berlinois sur le même côté des passages piétons**

*Devis de la Société SODILOR : 1 500.00 € HT*

Pour – 14 voix : LANDET JC, PEZ A, POUNT BISET P, GERS H, DERS JJ, CAZAUX G, COLLAO H, CASES F, COMBELLES S, SIMON B, DUBAC G, GONCALVES M, BOULANGER J, ESCACH M

Contre – 1 voix : MAZAS C

***Cette délibération est adoptée.***

### **2/ Marquage au sol de 5 passages piétons, de places de parkings sur la Place de la République et rue de la Bascule, d'une place « Handicapée » ainsi qu'un fléchage sur la Place de la République**

*Devis de la Société RAFFANEL : 1 263.00 € HT*

Pour – 15 voix : LANDET JC, PEZ A, POUNT BISET P, GERS H, DERS JJ ; CAZAUX G, ESCACH, COLLAO H, MAZAS C, CASES F, COMBELLES S, GONCALVES M, SIMON B, BOULANGER J, DUBAC G

***Cette délibération est adoptée***

### **3/ Fourniture de la signalétique nécessaire**

*Devis de la Sté SCHELLE : 919.91 € HT*

Pour – 12 voix : LANDET JC, PEZ A, POUNT BISET P, GERS H, DERS JJ ; CAZAUX G, ESCACH, COLLAO H, MAZAS C, CASES F, COMBELLES S, GONCALVES M

***Cette délibération est adoptée***

### **4/ Pose d'un radar pédagogique solaire et le positionnement de 2 mâts pour son installation à l'une ou l'autre des entrées de bourg**

*Devis de la Société SCHELLE : 3 709.29 € HT*

Pour - 12 voix : LANDET JC, PEZ A, POUNT BISET P, GERS H, DERS JJ ; CAZAUX G, ESCACH, COLLAO H, MAZAS C, CASES F, COMBELLES S, GONCALVES M

***Cette délibération est adoptée***

### **3/ TRAVAUX SALLE du bas FOYER RURAL**

Afin de pouvoir organiser des matinées d'accueil du Relais d'Assistantes Maternelles à compter du 01/01/2014, des travaux et acquisitions sont nécessaires dans les salles du bas du Foyer Rural afin d'obtenir l'agrément de la CAF.

- pose d'un faux plafond ; pose de luminaires encastrés ; pose de porte-manteaux (par les employés communaux) ; pose d'un lavabo taille enfant ; pose d'un WC taille enfant ; pose de protections autour des radiateurs gaz ; pose de protections anti pince doigts (par les employés communaux) ; mise à disposition de 2 tables et 15 chaises taille enfant (réutilisation du matériel de l'école maternelle) ; peinture des locaux (par les employés communaux) pour un montant approximatif de 5 000.00 € HT

*Pour - 9 voix : LANDET JC, PEZ A, POUNT BISET P, GERS H, DERS JJ, CAZAUX G, ESCACH M, BOULANGER J, COLLAO H.*

*Abs - 6 voix : MAZAS C, CASES F, DUBAC G, GONCALVES M, COMBELLES S, SIMON B*

***Cette délibération est adoptée.***

### **4/ QUESTIONS DIVERSES**

#### **1/ Esquisses cadastrales de 6 chemins privés de la commune :**

Suite au Conseil Municipal du 24 novembre 2011, où il a été décidé de requérir l'avis de tous les propriétaires concernés par la cession à la commune des parcelles constitutives de 6 chemins privés, afin qu'ils puissent être classés dans la voirie communale, il convient de faire dresser les esquisses cadastrales suivantes :

- chemin du Rigaillet = 1 367.00 €
- chemin de la Pradère : refus des 2 propriétaires
- chemin de Bélesta : 1 697.00 €
- chemin de Coustiro Basse : 1 332.00 € HT
- chemin de la Fourcade : 1 457.00 € HT
- chemin de Campredoun : 1 422.00 € HT

*Pour - 10 voix : LANDET JC, PEZ A, POUNT BISET P, GERS H, DERS JJ ; CAZAUX G, ESCACH M, BOULANGER J, COLLAO H, MAZAS C*

*Abs - 5 voix : CASES F, DUBAC G, COMBELLES S, SIMON B, GONCALVES M*

***Cette délibération est adoptée***

#### **2/ Nettoyage des vitres du Groupe Scolaire et de la Mairie :**

La Sté 3P Nettoyage qui assurait le nettoyage de l'ensemble des vitres du groupe scolaire ayant fermé ses portes, 3 sociétés de nettoyage ont été consultées pour une prestation au groupe scolaire et à la mairie.

Il est proposé de retenir la Sté VITRO NET pour un montant de 240. € HT (Groupe Scolaire) et 60. € HT (Mairie) par intervention à raison de 2 interventions par an.

*Pour – 10 voix : LANDET JC, PEZ A, POUNT BISET P, GERS H, DERS JJ ; CAZAUX G, ESCACH M, BOULANGER J, COLLAO H, MAZAS C*

*Abs – 5 voix : CASES F, DUBAC G, COMBELLES S, SIMON B, GONCALVES M*

***Cette délibération est adoptée***

→ Mme Combelles, demande où en sont les mesures prises pour lutter contre la vitesse excessive dans le Lotissement « En Souleilla »

→ Mme Combelles, demande un éclairage supplémentaire au passage piéton situé dans le centre de bourg (rue de la République).

→ Mme Combelles, demande une réunion d'échange entre les élus, l'école de musique et l'association « Carillons en Pays d'Oc » pour prévoir la rénovation et l'utilisation du carillon manuel de St-Léon.

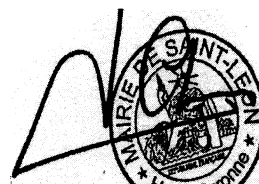
La séance est levée à 19h15.

La Secrétaire,



ESCACH Magali

Le Maire,



LANDET Jean-Claude